

L'alcool, la loi Evin : deux boucs émissaires, deux questions réelles.

Quand le docteur Philippe Batel, spécialiste à l'hôpital Beaujon, dit à sa façon que les vignerons ont tort de penser que leur crise est la conséquence de la désaffection des français pour le vin (implicitement, un effet de la loi Evin), alors qu'elle est liée à une surproduction et à un défaut d'exportation, il n'a pas tout à fait tort, à mon sens, il ne va même pas assez loin dans l'analyse des carences de la viticulture française. La loi Evin est un bouc émissaire assez commode quant à la crise de la viticulture française. Pourtant, la loi Evin participe aussi de cette situation difficile de la viticulture en France, et encore plus que la loi elle-même, le courant puritain et prohibitionniste qui est à son origine, tente de s'installer dans la vie sociale, et n'est pas plus positif dans la lutte contre l'alcoolisme, contre les addictions, que pour notre société en général.

Et quand M. Rigaud, président de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA), rappelle à M. Raffarin que celui-ci lui a déclaré "l'alcool est le seul facteur de risque sanitaire commun aux trois programmes engagés par le gouvernement à la demande du chef de l'Etat : le cancer, la sécurité routière, le handicap". Ou lorsqu'une responsable de l'ANPAA explique au journal Libération qu'il est faux de croire qu'il n'est pas dangereux de boire deux verres de vin d'AOC, car le jour où on est au chômage, on boit la bouteille entière: alors là aussi l'alcool, le vin sont des boucs émissaires très commodes.

Pourtant, je suis persuadé qu'il faut lutter contre l'alcoolisme, le cancer, l'insécurité routière, les handicaps. Et le chômage aussi, d'ailleurs.

Une amie m'a dit récemment : "si les vins français sont en difficulté, c'est pourtant simple, c'est qu'ils sont mauvais !". Au fond, je crois qu'elle a raison.

La viticulture doit se remettre en cause profondément. Les modes de consommation du vin changent en profondeur, et ce depuis les années 60, avec, sans, ou *malgré* la loi Evin, et entraînent certainement une baisse de la consommation totale intérieure, mais une évolution qualitative de celle-ci (du vin "aliment" au vin "condiment"). Par contre, la consommation mondiale augmente, donc les marchés existent, à certaines conditions.

Les propositions de René Renou, après des années d'avertissement sur la crise imminente, veulent accompagner cette reconquête qualitative, entreprise par encore trop peu de vignerons. Les rendements réels sont trop importants. On a planté n'importe où. Le degré d'alcool acquis est confondu avec la qualité. La moitié au moins de la France viticole obtient ces rendements et les 12 degrés 5 chers à Boris Vian en chaptalisant, en enrichissant outrageusement. En gavant ses sols d'engrais chimiques polluants, de désherbants et de produits de traitement toxiques. Et essaye de rattraper des jus de raisins médiocres et déséquilibrés en bricolant dans les caves. La belle image du terroir et de la tradition se déchire, en particulier à l'exportation : ça, ce n'est pas de la faute à Claude Evin.

Mais comment en est on arrivés là ? C'est facile maintenant de tomber à bras raccourcis sur les milliers de vignerons et leurs familles, pour accompagner leur faillite probable d'une sentence compétitive : "cela va faire le ménage, les bons resteront." Car ce sont quand même toutes les orientations de l'agriculture et de la distribution françaises depuis 40 ans, de l'industrie agro-alimentaires, qui nous ont amené là : la "modernité", le "progrès", la "science", en fait les lobbys, les vrais, de l'industrie chimique, phytosanitaire, de la betterave, en amont ; et la grande distribution en aval, qui a tout fait pour écraser les prix et à même transformé des organismes censés veiller au respect de la diversité des terroirs en machine à standardiser les vins.

Curieusement, ces vraies questions, qui soulèvent aussi de graves problèmes de santé, on va y revenir, -produire sainement une boisson saine- non seulement ne sont pratiquement pas abordées par les organismes professionnels viticoles mobilisés contre la loi Evin et la campagne anti-vin, (organismes qui refusent aussi plus ou moins les propositions de René Renou..), mais ne sont pas non plus soulevées par ceux qui disent lutter contre l'alcoolisme au nom de la santé publique...Bizarre...

Tentons maintenant de prendre le deuxième bouc émissaire par ses cornes diaboliques : l'alcool.

Les initiateurs de la loi Evin, les différentes associations, l'ANPAA principalement, se défendent d'être prohibitionnistes. C'est vrai que depuis la prohibition aux USA, ce mode de lutte antialcoolique est discrédité. Mais si on examine le cœur de leur stratégie, c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit.

On nous assène des statistiques concernant les ravages de l'alcoolisme. Mais les statistiques ne sont jamais une donnée brute incontestable, et si les spécialistes sont eux-mêmes en désaccord sur les chiffres, c'est que la réalité est multicausale, bien plus complexe que certains le prétendent.

Le premier point, c'est le cancer. Le chef de l'Etat veut faire à juste titre de la lutte contre le cancer une cause nationale. L'ANPAA nous parle de 23000 décès par an par maladies "directement liées à l'alcool". Il y a en France 150000 décès par cancer, 100000 directement liés à des facteurs environnementaux, hors tabac. En France, tous les ans le cancer fait 1200 morts en plus. Doublement des cancers du sein, quadruplement de la prostate, en 20 ans, cancers des enfants en constante augmentation...l'alcool, tout ça ? alors que sa consommation baisse ? Par contre, ce qui devient clair c'est le rôle des 100 000 tonnes de pesticides répandus dans l'agriculture et dispersés aux quatre vents, 40% dans les vignes pour 3% des terres agricoles, des 100000 molécules chimiques répandus dans l'environnement, que ce soit par l'industrie, l'agriculture, ou dans les maisons. Or la France est la lanterne rouge, pas verte, européenne en matière d'agriculture biologique, moins de 2% des surfaces. Or la France il y a quelques mois a empêché, par son vote, l'interdiction d'une de ces molécules, désherbant redoutable, le paraquat, sous la pression du groupe chimique Sygenta. Or le programme REACH, programme européen visant à inventorier et à diagnostiquer enfin les dizaines de milliers de molécules lancées sans aucune étude dans l'environnement, est en panne sous la pression des industriels de la chimie...Ou est la grande mobilisation nationale de passionnés de la santé publique pour dénoncer ce lobby, où est la grande initiative institutionnelle à ce sujet ? Etonnamment, on retrouve une piste abordée précédemment, dans les causes de la crise de la viticulture...

Il ne s'agit pas comme les pickpockets, de détourner l'attention pour nier les dégâts de l'alcoolisme. Mais l'alcool ne doit pas être bouc émissaire. Lutter vraiment contre le cancer impliquerait de s'en prendre à toutes les causes, y compris aux principales, de cette maladie. Impliquerait aussi sûrement de lutter autrement contre l'alcoolisme, nous y reviendrons.

Il faudrait passer au même crible les autres maux causés par l'alcool, et les chiffres fournis par l'ANPAA, à questionner du point de vue multicausal. Pour les accidents de la route, on devrait aborder : -les modalités d'établissement des causes des accidents, très discutables. -le rôle du vin dans les accidents où l'alcool est impliqué, en particulier chez les jeunes- le rôle de la limite des 0.5g, très contestable (exemple des pays européens où cette limite est supérieure, taux réels d'alcoolémie impliqués dans les accidents...).

Alors quand on lit dans un document de l'ANPAA cette affirmation fautive, si on s'en tient à l'acception courante de "majeur", selon laquelle "la surconsommation d'alcool est un facteur commun *majeur* pour le cancer, la sécurité routière, le handicap", ne peut-on pas se poser la question : l'objectif premier du lobby anti-vin est-il vraiment la lutte contre le cancer, les accidents de la route, ou bien certains n'en sont-ils pas arrivés à utiliser ces causes à des fins de diabolisation de l'alcool, du vin en particulier ?

Mais un deuxième point semble encore plus fondamental : c'est la question du pourquoi, pourquoi l'alcoolisme, pourquoi l'addiction. A l'heure actuelle, nombre sont les spécialistes qui estiment que le point de vue adopté est une catastrophe. Monsieur Evin est-il d'accord avec l'évolution des orientations de la MILDT depuis l'arrivée d'une nouvelle majorité ? Focaliser sur le produit, ne pas poser la question du pourquoi de la surconsommation, de la dépendance, des conditions de l'addiction, du rapport de l'humanité à la dépendance, c'est il me semble le cœur du puritanisme, le cœur de la démarche prohibitionniste, c'est une démarche totalitaire, de l'ordre de l'objectif de l'homme nouveau. C'est ainsi qu'une responsable de l'ANPAA peut dire : supprimons la bouteille, sans se poser la question de la suppression du chômage, ou du rapport au chômage. Du point de vue thérapeutique, c'est voué à l'échec, c'est de plus en plus patent. Que ce soit en France ou récemment au niveau international -l'ancien responsable anglais de la lutte internationale contre la drogue-, il y a une remise en cause très forte de la stratégie anticonsommateur, de la stratégie antiproduit.

Supprimez l'alcool, vous gardez le terreau de l'addiction, qui est peut-être simplement la nature humaine. Le terreau de la recherche d'un ailleurs mental, affectif, qui est aussi constitutif de l'être humain ; y compris pour certains, pour faire face à la vie, dans ses difficultés ou ses drames. La France est déjà championne du monde de la consommation de psychotropes légaux. Pourquoi ? N'y a-t-il pas de dépendances ? D'effets secondaires ? d'incidence sur les accidents de la route ? Y a-t-il un lobby pharmaceutique ? Supprimons l'alcool, le vin, sans se poser la question du pourquoi : on passera à la culture de la camisole chimique...Est ce plus intéressant ?

Telle qu'elle est menée, la lutte contre l'alcoolisme est dans une impasse thérapeutique. Parce que c'est un point de vue moral puritain qui la guide actuellement, sous couvert de vérité scientifique. La morale est respectable, mais il n'y en a pas qu'une, et les choix moraux doivent être assumés. Celle qui se cache -de moins en moins bien- derrière les orientations actuelle est hygiéniste puritaine, et c'est un enjeu pour l'ensemble de nos valeurs sociales.

Lutter contre l'alcoolisme, oui, si on ne fait pas de l'alcool un bouc émissaire, si on ne confond pas la maladie et le symptôme, et si on se place du point de vue du rapport au produit. Si on se focalise sur le produit, on diabolise le vin, on arrive à la prohibition.

Le premier ressort de leur démarche est la morale puritaine. Mais ils la dissimulent sous une pseudo démarche scientifique, pour couper court à toute discussion.. Il s'agit de la « loi de Lederman ». En 1956, Sully Ledermann publiait un ouvrage en deux volumes intitulé "Alcool, alcoolisme, alcoolisation". Dans son chapitre V : "Mesures du degré d'alcoolisation alcoolique d'une population" l'auteur expose une hypothèse : « la consommation moyenne d'alcool d'une population en détermine la proportion de buveurs excessifs » Problème, personne n'en a jamais démontré la pertinence...scientifique. Que ce soit M. Got ou les dirigeants de l'ANPAA, l'application mécanique de cette « loi » statistique les amène à la théorie de l'abstinence : "plus la consommation moyenne augmente, plus la surconsommation augmente aussi." Donc, l'objectif est de faire reculer la consommation globale, de façon indifférenciée, ainsi on obtiendrait, par effet mécanique inverse, le recul de la consommation excessive.

Je cite M. Got, Libération du 3 mars 2004 :

"Les effets favorables ne constitueront jamais un argument permettant d'inciter à la consommation un non-buveur car le risque est évident de voir évoluer certains d'entre eux vers des consommations dangereuses, en outre les molécules que l'on soupçonne d'exercer ces effets favorables peuvent être consommées sans alcool, dans du thé ou du jus de raisin par exemple...(..) Si vous ne buvez pas, continuez". "Il n'y a pas une population au monde capable d'avoir uniquement des consommateurs modérés, sans la contrepartie dramatique des consommateurs excessifs." Et M. Got de dénoncer l'illusion du plaisir sans le malheur... pour conseiller donc d'éviter le plaisir.

Il y a rarement de pensée « purement » scientifique, quand on prend position sur la vie sociale. On peut faire un pas dans la compréhension des ressorts de la pensée de ces puritains en se souvenant que Claude Got, dans une émission radiophonique de présentation d'un de ses ouvrages, a revendiqué d'appartenir à un courant philosophique précis, les moralistes utilitaristes du 18ème siècle (Bentham etc...), qui ont eu leur heure de gloire outre atlantique, et sont violemment remis en cause là-bas aujourd'hui.

Existe-t-il des sociétés où l'amour se vit sans chagrins, sans drames passionnels ? "Si vous n'aimez pas, continuez.." L'amour, c'est bien trop dangereux, nous avons des statistiques..

Nous sommes donc bien sommés, par M. Got, par l'ANPAA, en particulier nous les vigneron, au nom de la santé publique, de ne pas faire découvrir, goûter nos vins, en particulier aux "non-buveurs", aux jeunes par exemple. Quel est notre avenir,

l'avenir du vignoble ? N'est-on pas dans une logique d'éradication, progressive certes, de la consommation des boissons alcoolisées ?

En réalité, cet argument ne pèserait pourtant pas, ni celui des emplois, ni celui de la balance du commerce extérieur, ni celui de la culture, aussi ancienne soit-elle, si le vin était vraiment cette tentation diabolique irrésistible et mortelle. Culture, histoire, modalité conviviale, alors bien sûr il faudrait tout remettre en cause. Si Michel Craplet, médecin délégué de l'ANPAA, a raison : "*promouvoir la consommation du vin revient à augmenter la mortalité*", les vigneron sont des assassins à envoyer aux assises à chaque fois qu'ils font goûter leurs vins et en font la promotion.

Or si la molécule d'éthanol est bien psychoactive et psychotrope, elle n'amène pas forcément à l'alcoolisme, comme tout amour n'amène pas au crime passionnel. Alors que toute la campagne actuelle veut absolument assimiler la consommation de vin, et d'alcool, à l'excès, à la dépendance.

La loi Evin est d'abord contestable par ses résultats immédiats. Ce n'est certes pas elle, vus les budgets qui auraient été nécessaires, qui a empêché les petites structures viticoles de communiquer comme elles l'auraient souhaité à la télévision...Mais en limitant toute communication qualitative sur le vin, au lieu de créer la seule dynamique possible de lutte positive contre l'alcoolisme, c'est à dire une valorisation sociale forte d'une consommation qualitative, hédoniste, du vin, et par contraste un regard social négatif sur la consommation excessive, elle n'a absolument pas empêché les "gros alcooliers" de financer des publicitaires pour inciter à la consommation de boissons alcoolisées sans autre intérêt que...l'alcool qu'elles contiennent, par une séduction graphique sans contenu. C'est pour cela qu'on peut dire que la consommation de vin évolue qualitativement peut-être aussi...*malgré*...la loi Evin.

Mais la campagne de diabolisation du vin, et de l'alcool en général, menée globalement prouve bien que l'enjeu de cette loi est bien au-delà de son champ d'application à la publicité. On pourrait parler de "glissement progressif du déplaisir"..

Car au fond il s'agit bien de la remise en cause du plaisir. Dans une publication "La santé de l'homme" n°368 décembre 2003, Claude Got écrit, et nous sommes bien là dans l'"extension du domaine de la lutte de la loi Evin":

"Ils (les producteurs et les publicitaires) tentent d'associer à l'alcool un ensemble d'images valorisantes appartenant au domaine du voyage, du plaisir, de la virilité, de la sexualité ou de la convivialité."

Quelle tentative extraordinaire et scandaleuse ! Quelle honte de vouloir associer l'alcool, donc une boisson en contenant, comme le vin, au(x) plaisir(s) et à la convivialité ! Brûlons Li Po, Baudelaire, Fleming ("la pénicilline guérit les humains, mais c'est le vin qui les rend heureux..") et la Bible, tous ces "producteurs et publicitaires", d'une même allumette ! Il y a là un aveu terrible et en même temps d'une naïveté qui peut franchement en faire rire plus d'un, la découverte et la condamnation simultanées que pour bien des humains, le vin est associé aux plaisirs de la vie. "L'alcool, première substance psychoactive consommée en France", nous dit "La santé de l'homme". Mais doit-on refuser à l'humanité l'utilisation de toute substance psycho-active, en l'assimilant obligatoirement au mal, à l'excès ? Certains souhaiteraient-ils remplacer cette "substance" par une autre, et si oui, par laquelle ?

Ces médecins me font aussi irrésistiblement penser au courant de pensée de la Chine antique qui, considérant l'humanité comme fondamentalement mauvaise et dangereuse, préconisait la régulation de toute la vie sociale par des lois, et des lois répressives. Ce courant s'appelait le légisme. Nous avons donc actuellement affaire à des médecins légistes : qui veulent une humanité en bonne santé, mais morte.

Aujourd'hui nous sommes dans une situation bloquée. Des milliers de vigneron sont déjà descendus dans la rue, menacés de faillite, mais aussi humiliés (attention, l'humiliation n'est pas bonne conseillère), humiliés d'être passés du rang de symboles d'une histoire, d'un savoir faire, d'une culture de notre pays au statut de dealers et d'assassins. A quand des pulvérisations aériennes de Rundup sur Yquem (liqueureux = "poison double", sucre et alcool, selon Libération, saisi du même délire que la plupart des médias !) et la Romanée Conti ? Ceux-là mêmes qui ont amené dans une impasse qualitative une bonne partie des vigneron français, et qui portent une lourde responsabilité dans l'évolution désastreuse de la santé publique, vont justifier leur disparition par ce manque de qualité, et utiliser cette disparition devenue "politiquement (éthanoliquement) correcte" de ce dernier tissu agricole familial pour mettre en place une viticulture concentrée, industrielle, pour tenter de se battre sur le même terrain que la viticulture du "nouveau monde", en tournant le dos à nos principaux atouts, à nos vraies richesses et à nos valeurs, en jouant la partie à la baisse. Et ils n'auront aucun mal à utiliser la loi Evin, amendée ou non, pour promouvoir leur boisson industrielle.

Si on veut vraiment œuvrer à la santé morale, mentale, physique des habitants de notre pays, il faut prévenir, s'attaquer aux causes des maladies et des mal-être, cibler les dérives pour aider à s'en sortir, et parier sur l'être humain à la hausse, créer des dynamiques positives, non pas s'en prendre à l'envie de bonheur et à l'aspiration au plaisir de la majorité de la société (dans le domaine du vin, ce que M. Got et les textes de l'ANPAA appellent : "réduire la consommation moyenne"), mais au contraire les encourager. Lutter contre l'alcoolisme, c'est aussi promouvoir le plaisir du bon vin.

Sur cette base là, les pouvoirs publics, les professionnels de la santé n'auront aucun mal à créer une dynamique de lutte contre l'alcoolisme avec les vigneron. Mais sur la base du puritanisme, de la prohibition, de la négation du plaisir, on ne pourra qu'aller à l'échec, en s'opposant non seulement aux vigneron, mais à des citoyens.

Patrick Baudouin, vigneron à Chaudefonds sur Layon, le 12/12/2004.

Sur Lederman, lire : <http://www.berthomeau.com/10-archive-9-2006.html>